

Se-Unsa du Jura
SNES-FSU du Jura
76, rue Saint Désiré
39000 LONS LE SAUNIER



39@se-unsas.org, s3bes@snes.edu

Monsieur et Mesdames les Députés, Mesdames les Sénatrices,

Nous souhaitons vous faire part de la dégradation de la situation dans les collèges du Jura. Pour ce faire, nous vous transmettons ci-joint les pétitions de 11 collèges du Jura, soit entre un tiers et la moitié des collèges, auxquelles la majorité des enseignants ont signé.

En effet, le Rectorat et l'Inspection Académique n'ont pas pu donner le nombre d'heures correspondant au nombre de classes à financer pour accueillir moins de 30 élèves par classe.

Cette baisse de moyens oblige les collèges à réduire leurs heures d'enseignement de bilingue et de latin et à supprimer une majorité de divers dispositifs d'aide et de soutien à effectifs plus limités (aide à la lecture 6^e, préparation de l'oral en 3^e, programmation en salle informatique, pratique de l'oral en langue vivante...). Les collèges du Jura sont en fait obligés d'utiliser les 3 heures/classe pour créer ou maintenir une classe afin qu'il n'y ait pas plus de 30 élèves par classe. Situation proprement inédite pour cette rentrée 2021 : certains collèges n'ont plus suffisamment d'heures pour créer des classes et devront accueillir 31 élèves/classe.

C'est la 4^e année consécutive que les collèges subissent une restriction de moyens horaires. Les collèges ont donc déjà sacrifié bon nombre de projets et de dispositifs d'aide aux élèves, ces dernières années.

Nous voulons aussi vous alerter sur les effets très concrets de cette politique de baisse des moyens sur les collèges de notre département et nous vous demandons de faire en sorte que les collèges du Jura aient les moyens horaires suffisants dès la rentrée prochaine grâce au vote d'une loi de finance rectificative.

Nous, enseignants, souhaitons pouvoir avoir des classes à 24-25 élèves pour que tous progressent en ayant la possibilité de nous occuper des élèves en difficulté. A cette fin, nous souhaitons que l'examen et le vote du prochain projet de loi de finance, cet automne, à l'Assemblée nationale et au Sénat, soient l'occasion de redonner aux collèges les moyens pour retrouver des classes raisonnables et groupes à effectifs réduits pour l'année scolaire suivante.

Nous serons très attentifs à votre réponse que nous ferons connaître aux personnels des collèges du Jura.

Veillez agréer l'expression de notre attachement à un service public d'éducation de qualité.

Baptiste Guillard

Aurélien Bergonzi

Se-Unsa du Jura

SNES-FSU du Jura